



## **Pièces à joindre au dossier d'inscription au permis de conduire B :**

### **Pour une 1<sup>ère</sup> inscription :**

- Une photo d'identité aux normes et en couleur **numérisée** ( dans les photomatons ou photographe certifié ANTS ) cf liste jointe
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du titre de séjour en cours de validité
- Une photocopie de la carte d'identité du père ou de la mère recto-verso (pour les mineurs) avec une attestation autorisant le candidat à passer son permis de conduire
- Une photocopie de la journée défense citoyenne JDC ou la convocation ( si perte du document ou journée non effectuée, se rapprocher du service de Nice au 04.93.62.78.68. ou sur le site <https://www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-nice> ), pour les filles nées après 1992 et pour les garçons nés après 1989
  - Pour les mineurs, se rapprocher de la mairie pour se recenser et demander la convocation
- Un justificatif de domicile **non manuscrite et datant de moins de 6 mois** (EDF, téléphone, impôts...) au nom du demandeur ou de l'hébergeant (e) et dans ce cas, fournir en plus ces documents :
  - Une photocopie de la carte d'identité recto-verso de la personne hébergeant le demandeur
  - Une attestation d'hébergement
- si vous êtes né après 1987, l'ASSR de second niveau ou l'ASR, ou à défaut (en cas de perte par exemple) une déclaration sur l'honneur , obligatoire seulement pour éditer le permis après obtention de la pratique .

### **Candidat ayant été déjà inscrit en auto-école :**

- Le document Cerfa 02